



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr - <http://www.snui.fr>

Paris le 3 février 2005

DES CHOIX TECHNIQUES DÉCISIFS

Des choix techniques décisifs doivent permettre de préparer l'arrivée des applications coperniciennes dans les C.S.I.

Une première réunion d'information sur l'état d'avancement des travaux menés par la sous direction SI s'est tenue jeudi 3 février. Comme convenu, ce type de rencontres doit se poursuivre à un rythme régulier (environ toutes les 6 semaines). Toutefois, la D.G.I ne devrait faire connaître ses décisions qu'à partir d'avril. Un groupe de travail présidé par le DG adjoint se tiendra alors pour fixer les choix décisifs.

Le premier sujet posé par COPERNIC concerne l'exploitation (au sens large) : de l'administration des systèmes, à la surveillance du réseau et du suivi de l'applicatif à l'assistance. Ces missions évoluent mais existaient déjà, tandis qu'apparaît un besoin nouveau : la supervision. Il s'agit d'avoir un point de vue transversal sur le système d'information qui devient global avec COPERNIC (décloisonnement des données et des applications).

En préalable à la discussion sur l'ordre du jour, le SNUI a rappelé l'essentiel des revendications des agents qui reposent sur le maintien de tous les sites, la sauvegarde des missions et des emplois, l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations. En s'appuyant sur la très forte mobilisation des agents des CSI lors des journées de grève du 13 décembre et du 20 janvier, le SNUI a traduit l'inquiétude pour l'avenir. Les organisations syndicales de la DGI ont dénoncé la manipulation médiatique du ministre de la fonction publique qui a voulu jeter le discrédit sur les grévistes en déclarant que les jours de grève seraient bien prélevés.

Sur les C.S.I, le SNUI attend de la DG qu'elle fasse connaître sa vision, sa méthode et ouvre des discussions sur les moyens.

La réunion qui s'est terminée vers 13H30 a fait apparaître trois évolutions qui inquiètent.

1 - pour satisfaire aux exigences de qualité, de fiabilité et de disponibilité de COPERNIC, les centres informatiques doivent renforcer la sécurité des installations. Ainsi, les attraits des « salles blanches » où les interventions humaines sont limitées sont redécouverts. Le hic, c'est que les préconisations techniques peuvent conduire soit à protéger tous les sites actuels en les dotant tous de salles blanches, soit à regrouper tous les serveurs et matériels sensibles sur un site unique.

Si le seul critère devait être celui du coût, le SNUI redoute la solution extrême qui fragiliserait l'ensemble des sites et des personnels d'exploitation.

Même si la technique peut permettre la « télé - exploitation » à distance, il ne faut surtout pas casser le lien physique entre les hommes et les machines. En 97/98, nous nous battions pour l'emploi, pour les sites avec un mot d'ordre efficace : « Une exploitation sur chaque site ! ». C'est cette stratégie qui est payante à long terme.

2- Dans la même logique de concentration, les études techniques de SI ouvrent la voie à plusieurs solutions pour la fonction supervision : un niveau national sera incontournable mais restera-t-il des agents chargés de cette nouvelle mission sur tous les sites ? La question n'est pas tranchée.

3- L'avenir des centres de qualifs est incertain après 3 ans, tout du moins pour le secteur applicatif couvert par COPERNIC. La création, là aussi, d'un centre unique d'intégration (DGI-CP) court circuiterait, de fait, ces services.

En conclusion, le SNUI a particulièrement insisté pour que la question des moyens alloués au changement (emplois, qualifications, TAI décret 71, formation professionnelle, équipements et matériels) soit relayée au niveau décisionnel. En effet, l'analyse technique doit précéder et éclairer les choix administratifs et politiques mais au final rien ne se fera sans les agents. Il faut donc renoncer à la seule logique coût-rendement pour choisir un avenir de qualité à l'informatique fiscale à la DGI.